

Bonjour,

En tant que citoyenne de la ville de Montréal et signataire de la dernière pétition visant à réglementer la livraison des circulaires, je crois qu'il est de mon devoir de vous réitérer mes convictions en ce qui a trait au fameux Publisac.

Comme plusieurs, je crois fermement qu'il serait préférable que ces publicités ne soient mises que dans les boîtes aux lettres des résidences ayant apposé un logo faisant clairement savoir leur désir de les recevoir. Tout le monde y serait gagnant: les amoureux des spéciaux pourraient continuer à consulter leurs circulaires en format papier tandis que les plus écolos d'entre nous auraient la certitude de ne pas devoir remplir leur bac de recyclage avec ces feuilles, alors qu'ils ne les ont même pas demandées. Semaine après semaine et ce, malgré mes deux autocollants officiels ainsi que mon affiche maison (imprimée sur une feuille 8,5/11) disant non au Publisac, je le retrouve sur mon balcon... Rien de plus frustrant et c'est également la preuve que le système actuel ne fonctionne pas.

Un autre point important de nos revendications tient au fait d'interdire l'usage de sac de plastique pour contenir les circulaires. En effet, ces derniers sont hautement polluants et, après réflexion, pas très pratiques non plus. Poste Canada met-elle nos lettres dans des sacs pour qu'elles ne se mouillent pas ? Non, ils les mettent dans nos boîtes aux lettres... Pourquoi devrait-il en être autrement pour le Publisac ? Manque d'espace ? Il suffirait de le plier ! Si le journal de mon quartier rentre dans ma fente aux lettres, je serais surprise d'apprendre que les circulaires n'y passent pas... De plus, il serait également important que les contrevenants à ces dispositions soient passibles d'amendes afin de s'assurer que les choses changent réellement.

En conclusion, l'urgence climatique est imminente (notre gouvernement est même allé jusqu'à voter une motion sur le sujet à l'Assemblée nationale). Il serait donc important que de plus en plus d'efforts pour contrer les changements climatiques soient mis en œuvres et il semble que restreindre l'utilisation des circulaires soit un pas de plus dans la bonne direction.

Merci d'avance d'avoir lu ces quelques lignes et d'avoir accordé un peu d'attention à mon opinion. Je vous prie d'agréer mes salutations les plus distinguées.

Louise-Marie Picard

Résidente d'Ahuntsic et fière fonctionnaire du réseau des bibliothèques